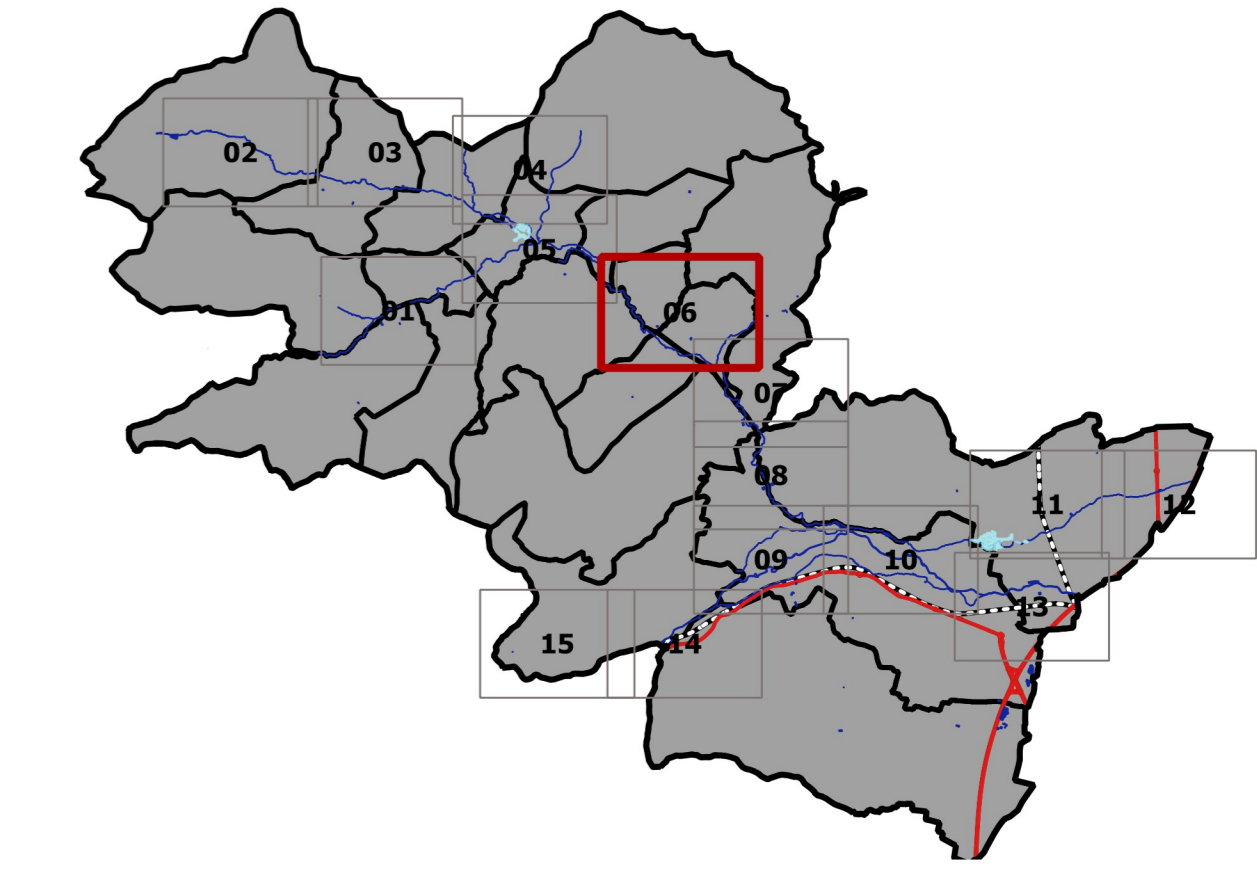


PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DU GIESSEN

PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE ZONES INONDABLES PAR DÉBOURDEMENT DU GIESSEN Planche 06

ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 1er avril 2021



Communes de Triembach-au-val, Saint-Maurice, Neuve-Église, Dieffenbach-au-val et Thanvillé

LÉGENDE

- 254.9 Cote des Plus Hautes Eaux (CPHE) en mètres (NGF-IGN69)
- Zone d'Intérêt Stratégique (ZIS)
- Zones d'interdiction**
  - Zone rouge foncé
  - Zone rouge clair
  - Zone orange
  - Bande de sécurité arrière-digue
- Zones d'autorisation sous conditions**
  - Zone bleu foncé
  - Zone bleu clair
  - Sous-secteur bleu très clair
- Éléments de repérage**
  - Cours d'eau, plans d'eau et bassins
  - Réseau routier
  - Voies ferrées
  - Limites communales

Réalisation : CDT/57/SEB/PPR Mars 2021  
Données : HYDRATEC  
Fond de plan : IGN/BD Topo® 2015  
Plan Cadastre Informatisé - CD67 - 2017

